



DEPARTEMENT DE LA SOMME

COMMUNE de : **PONT DE METZ**

TOURNEE DE CONSERVATION CADASTRALE

AVIS AUX PROPRIETAIRES FONCIERS

Les propriétaires fonciers sont informés que le géomètre du Cadastre procédera à la mise à jour du plan cadastral dans la commune à compter du : **31 JUILLET 2017**

Il est précisé que le géomètre est autorisé à pénétrer les propriétés closes ou non closes, à l'exclusion de l'intérieur des habitations en application de la loi n° 374 du 1^{er} juillet 1943.

Le présent avis est affiché par ordre du Maire soussigné.

A **PONT DE METZ**, le **18 JUILLET 2017**.

Le Maire
Zoïc Bulamb

